



Elu-e-s régionaux Europe Ecologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Communiqué de Presse

Lundi 29 juillet 2013

Battue à l'ours ou bizutage du nouveau Ministre de l'Écologie ?

Les observateurs attentifs du dossier ont pu se demander quelles étaient les raisons de cette subite montée de fièvre en Ariège sur le dossier de l'ours. Certainement pas du côté des dégâts sur les troupeaux qui sont plutôt en régression cette année.

Faut-il d'ailleurs rappeler que lorsque les ours tuent chaque année en moyenne 200 brebis dans les Pyrénées sur un cheptel de 600.000 têtes, soit 0,03 %, il en meurt environ 50.000 d'autres causes ?

Faut-il préciser aussi que lorsque les anti-ours dénoncent quelques dizaines de pertes depuis le début des estives, il meurt dans un même temps chaque semaine plus de 1.000 brebis (asticots, maladies, chutes, foudre, chiens errants...)?

La raison de cette tension très artificielle est toute autre : faire pression sur le tout nouveau Ministre de l'Écologie et le pousser dès son arrivée à l'inaction.

Car la situation est parfaitement claire : malgré une dynamique intéressante du nombre d'ours en Pyrénées Centrales, où après avoir évité l'extinction sur le massif, la population se reconstitue lentement, celle-ci reste très en deçà des seuils de viabilité et la Commission Européenne a engagé une procédure d'infraction contre la France.

Car l'ours est une espèce protégée, seul mammifère en Midi-Pyrénées classé par l'UICN en "danger critique d'extinction", et dont la France a l'obligation de restaurer la population.

Les opposants surfent aussi sur plusieurs années où la gouvernance de ce dossier par les ministères successifs n'a été que tergiversation et renoncement.

Pire, en entretenant l'illusion qu'il pourrait ne plus y avoir d'ours dans les Pyrénées, ces opposants empêchent beaucoup d'éleveurs de mettre en place les actions de protection des troupeaux et les maintiennent dans un état de vulnérabilité.

Pourtant, les exemples d'efficacité de ces mesures de protection ne manquent pas, ce qui explique que les dégâts sur les troupeaux restent stables ces dernières années malgré l'augmentation du nombre d'ours. Plus intéressant encore, on constate une grande efficacité de ces mesures sur les autres causes de mortalité du cheptel et le nombre de brebis ainsi sauvées est bien supérieur à celui des dégâts causés par les ours.

Les élu-e-s écologistes du Conseil Régional dénoncent ces prises de position et ces actes illégaux qui salissent l'image des Pyrénées. Ils condamnent ces battues illégales et ces appels à la destruction d'une espèce protégée, et demandent le retour à la raison.

Philippe Martin devra faire le choix entre faire de la France un pays exemplaire en terme de biodiversité comme s'y est engagé François Hollande, ou céder à ces "amicales pressions", ces manipulations grossières et ces revendications rétrogrades, et ainsi continuer à s'attirer les foudres de l'Europe et l'incompréhension des pays qui autour de nous ont tous réussi leur cohabitation avec la grande faune.

Les élu-e-s écologistes invitent les pyrénéens - toujours très majoritairement attachés à la présence de l'ours - à tourner la page de ce débat stérile du "pour et du contre l'ours" afin d'engager enfin la promotion de cette exceptionnelle richesse de notre patrimoine naturel et de valoriser ainsi les productions et les activités des hommes et des femmes qui vivent dans nos vallées.

Au nom du groupe Europe Ecologie au Conseil Régional de Midi-Pyrénées,

François Arcangeli,
Conseiller Régional délégué en charge de la biodiversité, Maire d'Arbas

François Calvet,
Conseiller Regional de l'Ariege,

Guilhem Latrubesse,
Conseiller Regional des Hautes-Pyrénées,

Guillaume Cros,
Président du groupe Europe Ecologie

Contacts :

camille.barrault@cr-mip.fr

Tel. 05 61 33 53 86 - 06 38 68 04 63

www.ee-crmip.org

